REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix – Travail – Patrie

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE

POLICE *

REPUBLIC OF CAMEROON Peace – Work - Fatherland

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

GENERAL DELEGATION FOR NATIONAL SECURITY

N°	
TTESTATIO	ON DE DECLARATION DE PERTE OU DE V
Nous	
s'est présenté(e)	Judiciaire, auxiliaire de M. le Procureur de la République attestons devant nous ce jour :
Né(e)le	à
	et de
Nationalité	domicilié(e) à
profession	adresse/tel
CNI	délivrée leaa
qui nous déclare l	a perte ou le vol des pièces suivantes :
1)	
2)	
3)	
1)	
4)	
4) 5)	
5)	
5) Le (la) décl	arant(e) a été informé(e) des dispositions de l'article 162 du c
5) Le (la) décl pénal punissant	arant(e) a été informé(e) des dispositions de l'article 162 du c quiconque aura sciemment fait usage d'un certificat ou d'
5) Le (la) décl pénal punissant	arant(e) a été informé(e) des dispositions de l'article 162 du c
5) Le (la) décl pénal punissant	arant(e) a été informé(e) des dispositions de l'article 162 du c quiconque aura sciemment fait usage d'un certificat ou d'
5) Le (la) décl pénal punissant attestation conce	arant(e) a été informé(e) des dispositions de l'article 162 du c quiconque aura sciemment fait usage d'un certificat ou d'

Le Commissaire de Police